

La Lettre des Académies

Palais des Académies 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles · Téléphone +32 (0)2 550 22 08 · Fax +32 (0)2 550 22 05 · Courriel : lettre.academies@cfwb.be
Trimestriel : 4 -2006 Dépôt : 5000 Namur 1 (Agrément P501352, Autorisation de fermeture BC10708)

Éditorial

Un monde meilleur pour tous : projet réaliste ou rêve insensé ?

Tel était le thème du colloque du Collège de France à l'étranger qui s'est déroulé au Palais des Académies en mars 2006. Durant deux jours, une vingtaine de conférenciers belges et français ont cherché à cerner cette interrogation, à en préciser les termes et à y répondre de manière nécessairement nuancée. Un ouvrage reprenant la majorité des interventions sera publié au début de 2007 chez Odile Jacob et l'éditorial qui suit n'a pas pour objet de résumer de manière succincte ce qui s'est dit durant ces deux journées mais plutôt de prolonger cette réflexion par quelques commentaires généraux.

Le logicien et philosophe anglais A. N. Whitehead a énoncé de manière concise ce que, tous, nous savons plus ou moins confusément : le propre du futur est d'être dangereux. Le futur est effectivement dangereux si l'on entend par là qu'il comporte une grande part d'inconnu et que l'inconnu est, par essence, source de dangers. Quelle que soit l'époque, le futur a toujours été dangereux mais il est possible voire probable que le futur tel qu'il se présente en ce début du XXI^e siècle présente une dangerosité jamais rencontrée dans le passé. Cette situation singulière tient à plusieurs facteurs et nous allons évoquer certains d'entre eux brièvement.

Affronter l'inconnu, affronter des situations nouvelles exige avant tout d'être capable de contrôler ses peurs. Or nous vivons une époque caractérisée par des peurs collectives fondées mais aussi non fondées qui semblent irrépessibles. Un canard mort en Turquie, un dysfonctionnement pourtant maîtrisé dans une centrale nucléaire suédoise font la une des quotidiens ou des journaux télévisés à l'échelle du monde entier et provoquent des prises de position ou des réactions démesurées. Les peurs collectives sont alimentées, volontairement ou involontairement, par les médias.

De manière générale, les peurs collectives génèrent des

comportements irrationnels et notre époque en offre de nombreux exemples. De grandes religions monothéistes voient se développer en leur sein des courants fondamentalistes et l'Islam n'a pas le monopole de ces dérives ; on prie dans les églises de Pologne pour que tombe la pluie, certains États américains cherchent à éliminer l'enseignement de la théorie de l'évolution au profit d'une lecture littérale de la Bible. Les astrologues ont aujourd'hui plus de succès que dans la Grèce de Périclès, les devins et gourous divers ont pignon sur rue. Plus grave encore, la science est décriée dans plusieurs pays de la « vieille Europe » et, corrélativement, les études scientifiques attirent moins de jeunes que dans les années 1960-1970. Nos sociétés sont ainsi de moins en moins préparées à affronter de manière rationnelle le futur et, conséquence inéluctable, la dangerosité de ce futur ne peut que croître.

La dangerosité du futur croît aussi parce que l'intérêt individuel prime toujours davantage sur l'intérêt collectif. Nos sociétés se fragmentent de manière excessive et nous assistons, sans réagir, à cette évolution alors que nous vivons dans un monde de plus en plus unifié du point de vue

Sommaire

- 2 **Dossier : La responsabilité sociale des entreprises**
 - La RSE, mode ou changement culturel ?
 - Promouvoir la RSE : un défi urgent pour les entreprises et les universités
 - Un outil de gestion aux ambitions globales
- 7 **Les glaces polaires, archives de notre environnement**
- 9 **Tchernobyl, 20 ans après**
- 12 **ARLLFB : Roland Mortier, illustre francophone et Alain Bosquet « ressuscité »**

Cette lettre est produite par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique (ARB), le Comité de l'Académie royale de Belgique pour les Applications de la Science (CAPAS), l'Académie royale de Médecine de Belgique (ARMB), l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique (ARLLFB), The Royal Academies for Science and the Arts of Belgium (RASAB), l'Union Académique Internationale (UAI).

économique et financier, alors que nous vivons tous sur la même planète et que celle-ci est soumise à des changements climatiques majeurs et très inquiétants qui bien évidemment ignorent les frontières entre états et, a fortiori, les limites entre régions. En cette matière, une prise de conscience générale est indispensable ; il faut adopter dès aujourd'hui des mesures qui vont bien au-delà de ce que préconisent les protocoles adoptés avec difficultés et d'ailleurs souvent non respectés. Si l'intérêt individuel des personnes comme des régions ou des états continue à prévaloir sur l'intérêt collectif au sens le plus large qui soit, le monde futur pourrait être très hostile pour la grande majorité des 9 à 10 milliards de personnes qui peupleront la Terre en 2050.

La production mondiale actuelle, tant agricole qu'industrielle, est telle que moins d'un milliard d'individus pourrait accéder au niveau de vie moyen de ceux qui lisent cet éditorial. Cela signifie clairement que le monde de demain ne pourra, éventuellement, être meilleur pour tous ou du moins pour le plus grand nombre que si nous acceptons qu'il soit très différent de ce qu'il est aujourd'hui et qu'en particulier, nous nous dotions d'un modèle de gouvernance autre que celui dont nous nous accommodons présentement : le moyen voire le long terme doivent trouver

place dans les projets politiques mobilisateurs. Dans les pays démocratiques, il faudra donc que les électeurs modifient leurs échelles de priorités. Il faudra aussi que nous mettions en place des organes de gouvernance au niveau mondial qui ne soient pas des lieux où chaque représentant défend des intérêts particuliers, qu'il s'agisse d'intérêts nationaux, régionaux ou encore ceux de lobbies divers.

Il faudra enfin que les décideurs politiques écoutent, mieux qu'ils ne le font aujourd'hui, les avis d'experts indépendants. Les universités, les académies, les centres de recherche publics mais aussi industriels sont des lieux où l'on trouve, en grand nombre, des femmes et des hommes extrêmement compétents, conscients des enjeux, prêts à suggérer des voies à suivre et qui, contrairement à ce que pensent certains, ne sont pas tous, loin s'en faut, inféodés à un quelconque lobby. L'ampleur des problèmes et des dangers que nous rencontrons déjà et que nous allons rencontrer exigera d'énormes efforts concertés mais aussi la prise de décisions impopulaires dans le court terme. Plus ces prises de décision seront retardées, plus elles seront douloureuses.

Jacques Reisse
Directeur de la Classe des Sciences de l'ARB

La responsabilité sociale de l'entreprise, mode ou changement culturel ?

Philippe de Woot
Vice-directeur de la Classe des Lettres de l'ARB

La mondialisation de l'économie

Si la mondialisation économique et financière fait apparaître le dynamisme du système d'économie de marché, elle en montre aussi les limites et les contradictions.

Depuis les origines, l'échange a toujours été considéré comme un moteur du développement économique et aussi comme le support du rapprochement des peuples et de l'évolution culturelle. « Les Vénitiens sont des changeurs mais quel génie ne faut-il pas pour transformer du sel et du poisson séché en épices et en soieries et celles-ci en Giorgione et en Palladio ! »¹

C'est sur un autre plan que la mondialisation crée une transformation fondamentale. Elle provoque une rupture entre l'espace économique et l'espace politique. Les jeux concurrentiels se jouent de plus en plus à l'échelle mondiale alors que la poursuite du Bien Commun et les régulations qu'elle impose se font encore au niveau national même si l'Europe commence à élargir le champ de l'action publique. Longtemps on a cru que l'action de l'entreprise servait automatiquement le Bien Commun grâce aux vertus du marché et de sa fameuse « main invisible », encadrées par

une régulation et une concertation locale. Aujourd'hui cette liaison devient moins claire. La globalisation, l'accélération des techno-sciences, le manque de régulation mondiale, confèrent à l'entreprise un pouvoir d'action sans précédent. Elle l'exerce selon les critères qui sont les siens : rentabilité, compétitivité, course aux parts de marché. En l'absence de règles globales, cette logique tend à devenir dominante et à nous imposer un modèle de développement qui n'a plus d'autre finalité que son efficacité et sa performance. Sous les habits respectables du dynamisme et de l'efficacité d'un monde ouvert aux échanges, la globalisation cache aussi une idéologie radicale. Il s'agit, en simplifiant, d'une croyance trop absolue dans l'efficacité des marchés et d'une méfiance quasi-viscérale à l'égard de l'intervention publique et d'une régulation internationale des jeux économiques. Le mouvement de mondialisation tend à imposer aujourd'hui à l'ensemble de la planète une logique instrumentale dénuée de finalité éthique ou politique.

Cette évolution crée des dérives systémiques inquiétantes. Elles se traduisent notamment de la manière suivante :

– l'accélération du changement économique et technique dépasse souvent la capacité d'adaptation de la société poli-

¹ Tristan, F., *Venise*, Ed. du Champs Vallon, Paris, 1984.

tique, civile, institutionnelle ; la pollution de la planète en est un exemple ; les exclus de la croissance en sont un autre.

– les orientations du progrès technique sont données de plus en plus par les acteurs privés et par la main invisible ; or ceux-ci ne servent que les besoins solvables et délaissent des besoins fondamentaux mais non solvables : c'est le cas, par exemple des maladies tropicales.

– l'envahissement du non-marchand par les pouvoirs privés pose un problème politique grave : réduction de la diversité culturelle, maîtrise des choix scientifiques, de l'enseignement supérieur, etc.

Nous vivons en plein paradoxe : jamais notre capacité de créer de la richesse n'a été aussi grande et jamais le nombre de pauvres n'a été aussi élevé ; jamais nos connaissances scientifiques et techniques n'ont été aussi étendues et jamais la planète n'a été aussi menacée ; jamais le besoin d'une gouvernance économique globale n'a été aussi impérieux et jamais les États-nations n'ont été aussi désarmés face aux défis planétaires. On peut donc se poser la question de savoir si le modèle actuel, malgré son extraordinaire créativité, est encore politiquement et moralement acceptable sans une évolution profonde.

La vraie question qui se pose à l'entreprise est celle du sens de son action, de sa finalité. C'est celle de savoir si l'on peut se conduire de manière responsable dans un système qui ne l'est pas, si l'on peut encore être légitime en animant un modèle global de plus en plus ambigu et contesté, si l'on peut garder une éthique digne de ce nom en conduisant un jeu économique qui n'en a pas.

Le mouvement des responsabilités sociales

Face aux critiques de notre modèle de développement et aux appels à sa transformation, beaucoup d'économistes et de dirigeants ironisent en disant : tout cela est peut-être vrai mais qu'allez-vous mettre à la place d'un système économique dont on sait aujourd'hui qu'il est le seul système efficace ?

Dans notre perspective, il s'agit moins de changer les mécanismes du système en risquant de perdre sa créativité que d'amener ceux qui l'animent à dépasser la logique des moyens (la seule rationalité économique) pour se hausser à celles des fins (contribution consciente au Bien Commun). Il s'agit moins d'en transformer les structures que d'en changer la culture et, par là, les orientations. Et c'est ici qu'intervient le mouvement des responsabilités sociales de l'entreprise.

Plusieurs dirigeants d'entreprise ont pris conscience de la nécessité d'une évolution dans cette direction et tentent d'intégrer dans leurs stratégies certains défis majeurs de notre époque : la dégradation de la planète, les droits de

l'Homme, l'accélération des techno-sciences, la mise en place d'une gouvernance mondiale. Ils ont accepté de jouer un rôle actif dans cette évolution. C'est ce qui donne toute son importance aux mouvements qui engagent les entreprises dans cette voie : CSR – Europe ², Global Compact (ONU), World Business Council for Sustainable Development, etc. Beaucoup d'initiatives sont prises dans ce domaine, certaines entreprises s'y engagent résolument, des pratiques et des outils apparaissent comme, par exemple, la Corporate Governance, le triple bilan, etc.

Ce qui manque, c'est l'élaboration de concepts de base qui permettraient de donner à cette évolution la durée et la profondeur nécessaires. Ce que nous proposons, c'est une transformation culturelle de l'entreprise qui irait au-delà de quelques nouvelles « bonnes pratiques » ou d'un simple discours de relations publiques. Cette transformation, déjà engagée par les entreprises les plus éclairées, peut se résumer de la manière suivante.

- **Finaliser davantage leur action** et la recentrer sur sa fonction de progrès plutôt que de la réduire à sa seule dimension financière.

Dans un système d'économie de marché, l'entreprise est l'agent même du progrès économique et technique. Sous l'aiguillon de la concurrence et de l'évolution technique, l'entreprise performante ne se contente pas de produire et de distribuer des biens et des services. Elle les renouvelle

constamment, elle les fait évoluer, elle crée du neuf. L'initiative et la créativité constituent le pivot de l'acte d'entreprendre. Ce concept de progrès économique per-

met, beaucoup mieux que le concept de profit, de situer l'action de l'entreprise dans la perspective du Bien Commun. Finaliser l'entreprise et l'économie de marché, c'est poser et contribuer à répondre aux questions suivantes : progrès économique et technique pour qui ? pour quoi ? comment ?

Les réponses à ces questions ne peuvent être qu'éthiques et politiques et elles auront une autre profondeur que l'affirmation réductrice de Milton Friedman, prix Nobel d'Économie, qui prétend que la responsabilité sociale de l'entreprise consiste à maximiser ses profits. Compte tenu du pouvoir d'actions dont elles disposent et des retombées sociales de leurs stratégies, les entreprises doivent désormais situer leur action dans la perspective plus large du Bien Commun que n'assurent évidemment pas les seules forces du marché.

- **Développer une éthique de l'avenir**

Il s'agit de dépasser le simple niveau de l'intégrité et de poser la vraie question éthique de notre temps : quel monde voulons-nous construire ensemble avec les immenses ressources économiques et techniques dont nous disposons ?

Cela conduira l'entreprise à mettre au cœur de ses principes d'action des valeurs susceptibles d'apporter un éclairage

² CSR = Corporate Social Responsibilities.

moral à ses choix stratégiques et à ses comportements sociétaux. Comme les entreprises sont les acteurs majeurs d'un système qui ne cesse de s'accélérer et d'accroître sa complexité, ne sont-elles pas responsables aussi de participer activement à une réflexion sur les nouveaux enjeux éthiques qu'elles contribuent à créer et sur les orientations nouvelles que devrait prendre notre modèle de développement ?

• **Participer à une concertation élargie** avec les nouveaux acteurs d'un monde en voie de globalisation. En élargissant sa culture politique, l'entreprise responsable acceptera le débat chaque fois que son action peut avoir des conséquences sociales majeures. Aux formes anciennes de la concertation avec les partenaires sociaux, s'ajouteront des formes nouvelles qui incluront d'autres représentants de la société civile et se situeront à des niveaux plus internationaux.

• **Situer le progrès économique dans un modèle de développement durable.**

Celui-ci commence à se préciser et à devenir une réalité conceptuelle et politique. Par leur capacité d'action, les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à sa mise en œuvre.

Comme on le voit, il ne s'agit pas ici de proposer un modèle économique « tout fait » et radicalement différent mais un processus dynamique d'amélioration et de transformation du modèle existant. Les entreprises ne pourront pas le transformer seules. Les pouvoirs publics nationaux et internationaux, les nouveaux acteurs sociaux, les institutions d'enseignement, les marchés financiers, devront également jouer un rôle actif. Mais l'entreprise, comme agent principal du système économique, peut exercer une influence décisive sur cette évolution. ■

Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises : un défi urgent pour les entreprises et pour les universités

*Daniel Janssen,
Président honoraire de Solvay
Président honoraire de la FEB*

Le monde a extraordinairement changé pendant les 40 dernières années où j'ai été actif comme dirigeant d'entreprises. La mondialisation ouvre aux entreprises la porte des pays qui étaient, jusqu'en 1989, communistes et étatiques (Russie, Chine) ou très protectionnistes (Inde, Brésil, pays africains). L'europanisation, étendue à 27 pays de l'Union européenne, transfère une (petite) partie du pouvoir économique de chaque État-nation, vers le « marché intérieur » européen de 480 millions d'habitants. Ces changements et leurs conséquences sont admirablement analysés par Philippe de Woot et Anne Peeters. La mondialisation et l'europanisation réduisent l'influence de l'État-nation sur l'entreprise de son pays, et transfèrent à chaque entreprise une partie de la responsabilité sociale (ou sociétale, disent certains). Les dirigeants d'entreprises discutent beaucoup entre eux de l'étendue de leur nouveau rôle : les tenants du « shareholders'value » se limitent au profit et à la valeur pour les actionnaires, les défenseurs du « stakeholders'value » insistent sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise. Je fais partie des seconds, avec conviction. Je pense que les entreprises et leurs dirigeants ont un plus grand rôle à jouer qu'avant. Les universités qui forment les futurs dirigeants économiques (notamment les Business Schools et les Facultés économiques et sociales) doivent en tenir compte.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

La première responsabilité d'une entreprise est de développer le progrès économique et technologique, dans une perspective de progrès humain. La croissance du profit est nécessaire mais pas suffisante. Le monde actuel est très insatisfaisant : l'injustice sociale reste parfois terrible dans les pays pauvres et même parfois dans nos pays riches, et la détérioration de l'environnement est effroyable à cer-

tains endroits et menace l'équilibre de la nature et de la vie terrestre. Les entreprises ont une responsabilité majeure, à la fois et en premier lieu, pour dynamiser la croissance économique (qui augmente le pouvoir d'achat et l'emploi), et à la fois pour réduire les injustices et les périls de la planète. J'ai eu la chance d'avoir été éduqué dans une famille et d'avoir travaillé dans deux sociétés familiales (Solvay et UCB) où la RSE était jugée primordiale (depuis 1863).

Le rôle des universités

Les dirigeants d'entreprises sont formés, pendant leur jeunesse, à l'université, notamment dans les Business Schools et les Facultés économiques et sociales. Les universités ont donc aussi un rôle à jouer pour promouvoir « stakeholders'value » et pas seulement « shareholders'value ». La Belgique et l'Europe ont un rôle spécifique pour que l'économie soit au service des hommes, et pas le contraire. L'Europe a, dans cette perspective, pour le moment, un système de valeurs un peu différent de celui des États-Unis d'une part, et très différent de celui de la Chine d'autre part. Sous l'impulsion de Jacques Delors et de la Commission européenne, deux organisations-sœurs européennes ont été créées, EABIS et CSR Europe. Solvay S.A. et Solvay Business School en font activement partie. L'importance et l'urgence de RSE m'ont amené à offrir avec ma femme et mes trois fils, à Solvay Business School, une « Chaire Daniel Janssen de CSR », dont le titulaire est un Anglais remarquable, le professeur Nigel Roome ; la Chaire fait des recherches en CSR (Corporate Social Responsibility) et enseigne à des cadres d'entreprises et à des étudiants.

Promouvoir la responsabilité sociale des entreprises est, à mon avis, un défi urgent pour les entreprises et pour les universités. ■

La responsabilité sociale des entreprises, un outil de gestion aux ambitions globales

Anne Peeters,
Administratrice déléguée de l'asbl CEDAC
(Centre d'Études et d'Action pour la Cohésion sociale)

La responsabilité sociale interpelle les autorités publiques autant que les entreprises. Ses ambitions globales sont indissociables d'une réflexion sur le rapport entre les entreprises, leurs parties prenantes et les pouvoirs publics de tous niveaux.

Lorsque la responsabilité des entreprises (RSE) s'est imposée comme mode de gestion dans la plupart des multinationales, les institutions européennes ont décidé de s'en préoccuper.

Au Parlement européen, des députés déposaient, dès la deuxième moitié des années 90, des propositions de résolutions dans un contexte de montée de l'altermondialisme. Au niveau mondial, lors du Sommet de Davos de 1999, le Secrétaire général des Nations unies annonçait l'initiative de Pacte global (Global Compact), un outil recensant les grandes conventions internationales en matière de droits humains et de droits économiques et sociaux et qui serait proposé à l'adhésion des entreprises.

Sollicitée sur ce thème, l'Union européenne, et en particulier la Commission, se trouvait prise entre plusieurs feux. Accusée par les uns d'être un instrument de dérégulation, elle était interpellée par les autres pour une re-régulation et pour une meilleure prise en compte du social dans les politiques liées aux objectifs de croissance économique.

Multiplication des initiatives

C'est dans ce contexte qu'a été élaborée la stratégie de Lisbonne qui a fixé, en 2000, les objectifs de compétitivité et de cohésion sociale de l'Union. La responsabilité sociale des entreprises n'y occupe alors qu'une place discrète, mais elle recevra une attention croissante. La publication d'un Livre Vert sur la responsabilité sociale des entreprises – outil de consultation – consacrera l'aspect volontaire de celle-ci et limitera dès lors toute possibilité de régulation par les pouvoirs publics européens.

À l'occasion d'un forum plurilatéral, expérience unique d'élargissement du dialogue social européen à d'autres acteurs que les partenaires sociaux classiques, les groupes d'intérêt se positionnent sur le sujet.

Le patronat n'est pas unanime. Pour le groupe des entreprises réunies au sein de CSR Europe, les pouvoirs publics doivent encourager la RSE. Pour l'UNICE et la Table ronde européenne (ERT), les autorités doivent rester à l'écart de ce qui reste du jardin personnel des entreprises et de leurs modes de gestion.

Si, pour le premier groupe, il est important de doter une fédération de moyens adéquats pour promouvoir un mode de gestion qu'il juge compétitif, en revanche, pour l'UNICE et l'ERT, l'intérêt éventuel des pouvoirs publics, et en particulier de la Commission, pour la RSE, serait une atteinte aux engagements de non-ingérence des autorités dans les entreprises. Du côté des partenaires sociaux, le ton est plus flou. La Confédération européenne des Syndicats éprouve quelques difficultés à se positionner, entre des membres qui ont parfois des avis très divergents.

C'est la Commission qui a pris l'initiative de mettre le thème à son agenda et non les lobbies qui l'ont poussée à le faire, même si le rôle de CSR Europe a été déterminant dans cette initiative. Curieusement, alors que la RSE est un concept anglo-saxon, ce sont des hauts fonctionnaires et un commissaire originaires de pays qui ne font pas partie de l'univers anglo-saxon qui promeuvent le concept à l'intérieur de l'exécutif européen, élément que ne manquent pas de souligner certaines confédérations patronales européennes. Ne s'agit-il pas, disent donc certains observateurs du débat politique qui se développe, d'une discussion entre partisans d'une re-régulation et « blairistes », tenants d'une dérégulation contrôlée.

Vraies cibles des politiques publiques : les PME

C'est sur cette toile de fond que se sont développées, à l'intérieur de l'Union européenne, des politiques de développement économique régionales, basées sur les concepts de RSE et de gouvernance. Si, en Belgique, la Flandre met la RSE à l'honneur à travers des programmes soutenus par le Fonds social européen, en Grande-Bretagne, les régions du Yorkshire et Humber et du Northwest (région de Liverpool) font le pari de pareilles politiques menées à grande échelle. Ces politiques visent avant tout les petites et moyennes entreprises. Ce pari est réaliste.

En effet, rares sont les grandes entreprises qui n'affichent pas des pratiques de RSE. Même si souvent encore, celles-ci sont prises en charge par des cadres issus des secteurs de la communication, la RSE est devenue une pratique incontournable, une volonté d'anticipation de risques sociaux, environnementaux et économiques.

Si, comme la Commission semble le parier, la RSE contribue à la compétitivité des entreprises et des régions, une attention particulière doit être accordée aux petites et moyennes entreprises. Ces dernières contribuent pour une part importante au PIB européen et représen-

tent un nombre non négligeable d'emplois en Europe.

Mais quel est l'intérêt des PME à se lancer dans des pratiques de ce type ? Il y a d'abord les exigences de marché : répondre aux demandes des donneurs d'ordres, mais aussi se doter d'une plus-value réelle dans certains secteurs (on songe notamment aux secteurs très polluants). D'autres motivations existent et elles sont du même ordre que celles qui guident les grandes entreprises : anticiper et gérer les risques ; renforcer la cohésion de l'entreprise et de son environnement, et notamment de la communauté locale ; se doter des moyens de garantir une certaine paix sociale. L'intérêt que revêt la RSE pour les PME confère aux politiques qui la portent une importance cruciale et aux grandes entreprises donneuses d'ordres, une responsabilité spécifique, cette fois, vis-à-vis de l'ensemble des acteurs économiques.

La RSE, comme collaboration entre acteurs

Plusieurs expériences ont montré que la RSE est une stratégie gagnante, mais qu'elle ne porte ses fruits que sur le long terme. En se mettant à l'écoute des demandes effectives mais surtout émergentes, l'entreprise anticipe fortement l'évolution des marchés, davantage que selon des méthodes de marketing plus « classiques ». Pour que cette stratégie soit opérationnelle, il importe qu'elle repose sur une véritable collaboration entre tous les acteurs et que la responsabilité soit celle de tous.

La façon dont la RSE est gérée dans les entreprises et la place qu'elle occupe sont des indicateurs de l'importance qui lui est accordée. Ainsi, il y a quelques années, la plupart des entreprises donnaient à la RSE une place proche de celle de la communication. En d'autres termes, la RSE était davantage un affichage de principes. En quelques années, cette position a évolué avec la complexification des outils. Aujourd'hui, la RSE est intégrée au management de façon plus transversale et gérée par des managers dont le profil a évolué : les communicateurs sont devenus des gestionnaires, parfois même, dans certaines entreprises, des personnes issues du monde de la gestion financière.

Concept anglo-saxon, la RSE tend aujourd'hui à s'imposer un peu partout mais avec des spécificités sectorielles et géographiques. Elle n'est pas envisagée de la même manière aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Italie. Elle ne repose pas sur les mêmes motivations dans le secteur bancaire, dans le textile ou dans la distribution. Si l'on s'accorde généralement sur le fait que l'approche est globale, elle présente des caractéristiques liées à l'activité de l'entreprise et aux risques auxquels elle est exposée dans ses rapports avec les parties prenantes. La RSE est à l'origine de dilemmes dans le chef des responsables des entreprises. On ne peut pas faire tout, tout de suite, et s'engager dans cette voie exige un travail de clarification des priorités.

Les perspectives à l'échelle globale

S'il est connu que la RSE est un outil de gestion, on peut néanmoins se demander dans quelle mesure elle n'est pas aussi un outil de marché. La demande, parfois pressante et assortie de sanction en cas de non-réponse des donneurs d'ordres, a poussé des entreprises sous-traitantes de toutes tailles à adopter des normes, des standards et des labels qui mettaient en évidence la qualité de leurs pratiques. C'est la multiplication de ces demandes dans le domaine textile en Chine par exemple qui a amené les entreprises chinoises à élaborer leur propre standard, connu sous le nom de CSC 9000. Certains y voient un ersatz d'une norme d'origine américaine, le SA 8000 ; d'autres, une réponse politique à des exigences techniques originaires d'Europe et d'Amérique.

Quoi qu'il en soit, l'observation de l'évolution du marché textile en Chine et la sortie de la norme CSC 9000, mettent en évidence la dimension de marché de la RSE, dimension qui avait été réduite à un objet de marketing, mais qui apparaît, de plus en plus, comme un phénomène macro-économique auquel les États et les pouvoirs publics ne peuvent pas rester insensibles. ■

En juin 2006, la Région wallonne, sous l'impulsion du ministre de l'Emploi, de l'Économie et du Commerce extérieur, M. Jean-Claude Marcourt, a initié un site dédié à la responsabilité sociale des entreprises. Celui-ci, réalisé par le CEDAC, repose notamment sur la description de pratiques d'entreprises dans divers domaines. Il peut être consulté à l'adresse <http://rse.wallonie.be>

ARB : Publications

J.-P. DEVROEY, *Puissants et misérables, Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VI^e-IX^e siècle)*, 3^e série des Mémoires in 8^o de la Classe des Lettres, t. XL, 2006, 727 p.

A. DEMOULIN, *La néotectonique de l'Ardenne-Eifel et des régions avoisinantes*, 3^e série des Mémoires in 8^o de la Classe des Sciences, t. XXV, 2006, 252 p.

ARMB : Décorations dans les ordres nationaux (mai 2006)

Grand Officier de l'Ordre de la Couronne à :

M. Thierry de BARSY
M. Johann FRÜHLING
M. Roger LEMAIRE
M. Georges RORIVE
Mme Jeannine-Anne STIENNON

Commandeur de l'Ordre de Léopold II à :

M. Michel GOLDMAN

Commandeur de l'Ordre de Léopold à :

M. Albert DRESSE
M. Marc WERY
M. Jacques BONIVER

Les glaces polaires, archives de notre environnement

Roland Souchez,
Vice-directeur de la Classe des Sciences de l'ARB

Depuis le début des années 90, de grands programmes de recherche ont permis la réalisation de sondages profonds dans les calottes glaciaires polaires, que ce soit au Groenland ou en Antarctique. La glace représente en effet une archive étonnante de notre environnement, à condition qu'il n'y ait pas d'eau de fusion qui perturbe les signaux physiques et chimiques.

Organisées en réseaux hexagonaux à l'état solide, les molécules d'eau ne sont pas toutes identiques. Elles diffèrent par leur composition isotopique en oxygène et en hydrogène. Outre l' $^1\text{H}_2^{16}\text{O}$, de loin la plus commune, les plus fréquentes sont $^1\text{H}_2^{18}\text{O}$ et $^1\text{H}^2\text{H}^{16}\text{O}$ où ^1H et ^2H sont des isotopes stables de l'hydrogène (^2H pour deutérium) et ^{16}O ou ^{18}O des isotopes stables de l'oxygène. Lors du cycle de l'eau qui conduit de l'évaporation de l'eau de mer à la condensation dans les nuages et aux précipitations neigeuses tombant sur les calottes glaciaires, ces diverses molécules isotopiques ne se comportent pas de la même manière car leur masse diffère. On peut montrer que leur proportion dans la neige dépend essentiellement de la température qui régnait au moment de sa précipitation. La composition isotopique en hydrogène ou en oxygène (exprimée sous forme de δD ou de $\delta^{18}\text{O}$, c'est-à-dire en termes d'écart relatif en pour mille par rapport à l'eau de mer) constitue un excellent paléothermomètre, les valeurs de δD ou de $\delta^{18}\text{O}$ étant d'autant plus négatives qu'il fait plus froid.

Lorsque la glace se forme à partir de la neige tassée, l'air des pores est emprisonné sous forme de bulles de gaz occluses représentant des parcelles d'atmosphère datant du moment de la formation de la glace. Ces bulles vont progressivement disparaître avec la pression mais les gaz engagés dans des clathrates dans la glace de profondeur ont une composition chimique qui reflète celle de l'atmosphère du passé. Indépendamment des gaz, des particules solubles et insolubles sont également piégées dans la glace : aérosols atmosphériques, poussières désertiques et cendres volcaniques dont l'étude permet d'obtenir de nouvelles informations sur la composition de l'atmosphère du passé.

Les archives glaciaires ne seraient pas performantes si l'on ne pouvait dater la glace de manière précise. Le scanner des carottes de glace permet de mettre en évidence des variations saisonnières de propriétés physiques ; la composition isotopique en oxygène ou en hydrogène des glaces varie également saisonnièrement puisqu'elle dépend de la température. Ceci permet de dater les glaces, année après année, comme les cernes d'un arbre. En forant au centre des dômes de glace qui sont des lieux de divergence de l'écoulement, on remonte dans le temps. La

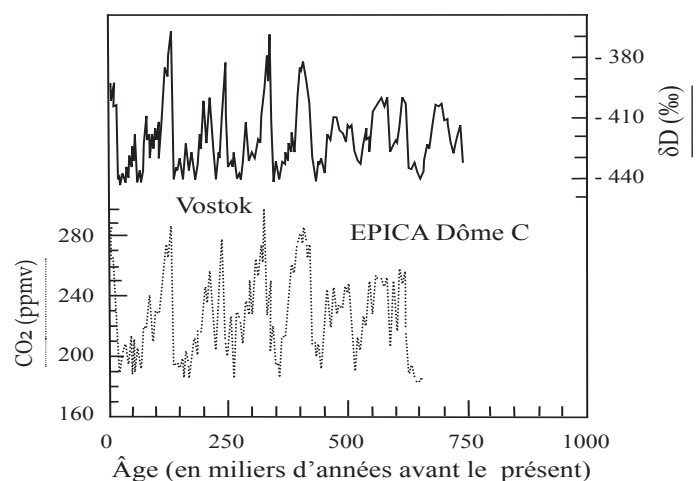
précision annuelle est perdue au-delà de 10.000 ans mais d'autres méthodes de datation prennent le relais. La résolution diminue cependant au fur et à mesure que l'on s'enfonce davantage dans l'épaisseur de la calotte glaciaire.

Le programme EPICA

L'acronyme EPICA désigne le programme scientifique européen "European Program for Ice Coring in Antarctica". Subventionné par l'Union européenne à un niveau record dans les sciences de l'environnement, ce programme, actuellement dans sa phase finale, regroupe un grand nombre d'institutions universitaires et de recherche de pays européens dont la Belgique. Les résultats obtenus jusqu'ici ont été très importants et ont confirmé la suprématie européenne dans ce domaine. Pour la première fois, on a atteint des glaces de 740.000 ans d'âge, alors que l'on était cantonné jusqu'à présent à 450.000 ans. Un enregistrement continu des paléotempératures a été

Un enregistrement continu des paléotempératures a été obtenu sur 740.000 ans

obtenu sur 740.000 ans (1^{re} figure). Les valeurs en δD oscillent entre -440 pour mille lors des périodes glaciaires et -370 pour mille lors des périodes interglaciaires durant les quatre derniers cycles climatiques majeurs. Ceci correspond à un écart de température de plus de 12°C, similaire aux résultats obtenus précédemment en Antarctique sur 450.000 ans. On constate un changement d'amplitude dans les cy-



cles glaciaire-interglaciaire pour la période 450-740.000 ans : minima moins accusés à une exception près et surtout des maxima moins prononcés (d'environ 20 %), donc des glaciaires moins froids et surtout des interglaciaires moins chauds.

Les relations température-CO₂

Les relations entre la température déduite des isotopes de

l'eau et la concentration en dioxyde de carbone (CO₂) de l'air déterminée par l'analyse des glaces sont très nettes : concentrations en CO₂ faibles lors des glaciaires et élevées lors des interglaciaires. Ces relations établies sur les quatre derniers cycles ont été confirmées par les premiers résultats du programme EPICA. Dès lors, un défi pouvait être lancé à la communauté internationale des modélisateurs en leur demandant de prédire la courbe du CO₂ entre 450 et 740.000 ans, étant donné la courbe de la température reconstituée sur cet intervalle de temps. Ils ont répondu massivement à cet appel et la comparaison des courbes calculées et des résultats des analyses effectuées par la suite est très instructive : seuls les modèles qui faisaient la part belle à l'océan Austral comme régulateur de la composition en dioxyde de carbone de l'atmosphère se sont approchés fortement des résultats des analyses. Preuve s'il en est du rôle important de cet océan sur le climat. En effet, du fait de la circulation océanique générale, c'est essentiellement lui qui régule les échanges de CO₂ entre l'océan profond et l'atmosphère, influençant ainsi la concentration en CO₂ de cette dernière, concentration qui joue du fait de l'effet de serre additionnel qu'elle provoque, un rôle amplificateur considérable des variations climatiques.

Les relations entre la température et la concentration en CO₂ de l'air sont très nettes

Le rôle du dioxyde de carbone sur le climat s'est donc vu très largement confirmé par l'analyse des forages profonds des glaces polaires. Ajoutons qu'au cours des 740 derniers mille ans, la concentration en CO₂ a été au maximum de 280 ppmv alors qu'elle atteint actuellement près de 380 ppmv du fait des activités humaines. Il convient de s'interroger sur les perturbations de notre climat que de telles valeurs peuvent provoquer et sur les mesures conservatoires à prendre.

Les variations millénaire et rapides du climat

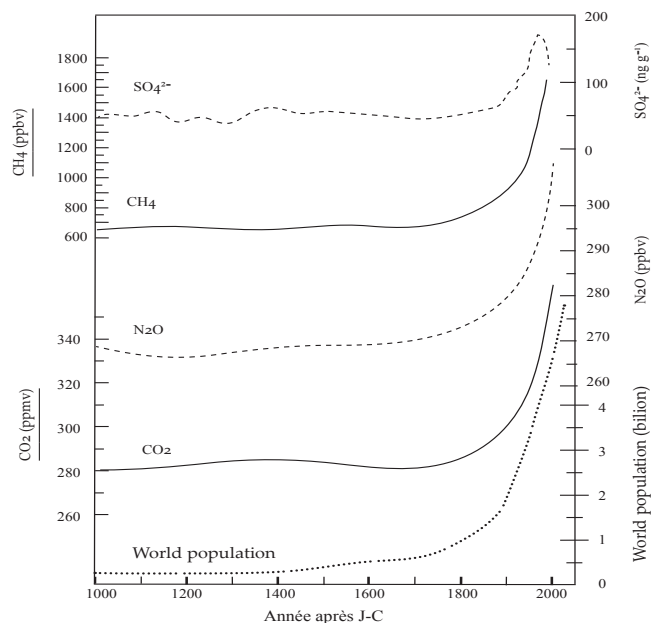
Si nous n'envisageons plus les variations du climat à l'échelle glaciaire-interglaciaire mais que nous nous penchons sur les variations à l'échelle du millier d'années, alors une différence importante apparaît entre les régions polaires des deux hémisphères : un asynchronisme existe entre l'Antarctique et le Groenland. Cependant, toutes les variations climatiques enregistrées à cette échelle de temps lors du dernier glaciaire en Antarctique sont également présentes au Groenland. Cet asynchronisme a pu être mis en évidence par la synchronisation détaillée réalisée entre les enregistrements de ces deux régions grâce à l'analyse du contenu en méthane (CH₄) des glaces. Un réchauffement antarctique s'accompagne d'une diminution d'extension de la glace de mer dans l'océan Austral, ce qui accentue le plongement des eaux froides en bordure du continent et permet l'extension dans les régions sub-polaires et polaires de l'hémisphère sud d'eaux profondes de l'Atlantique Nord qui s'étalent au-dessus des eaux antarctiques. Cette extension entraîne à son tour un plongement accru des eaux de l'Atlantique Nord, favorisant le Gulf Stream, et un réchauffement au Groenland. On voit donc qu'une étude détaillée du couplage interhémisphérique permet d'analyser la propagation d'une variation climatique d'un hémisphère à

l'autre via la circulation thermo-haline profonde des océans.

Certaines de ces variations thermiques peuvent être considérées comme rapides, c'est-à-dire de plusieurs degrés Celsius en quelques dizaines d'années. Penchons-nous sur l'une d'elles : le réchauffement à la fin du Dryas récent qui s'est produit dans l'hémisphère nord il y a 11.600 ans. Une estimation très précise de la variation de température au Groenland a pu être réalisée grâce au phénomène de diffusion thermique des gaz dans la couche de neige déposée à la surface de la calotte glaciaire. Dans l'air des pores de cette neige, les composés isotopiques lourds tels l'azote 15

ou l'argon 40 par exemple se concentrent à la base de la couche où la température est plus basse. Cette concentration relative est d'autant

plus importante que la température de l'air au-dessus de la neige est plus élevée et l'accroissement de la concentration de ces composés est figé dans la glace au moment de la fermeture des pores et de la constitution de bulles de gaz occluses. L'analyse de ces gaz dans les couches de glace correspondant à la variation climatique de la fin du Dryas récent permet d'affirmer qu'une élévation de température de 7°C s'est produite en 40 ans, c'est-à-dire 0,17°C par an, voire davantage si l'on en croit les derniers développements. Il convient de noter que cette méthode d'estimation de variations thermiques basée sur l'analyse isotopique des gaz, plus précise que celle des isotopes de l'eau dans ces circonstances, ne peut s'appliquer que lors d'un réchauffement rapide. La mise en évidence de telles variations thermiques en peu de temps - le cas du Dryas récent n'est pas isolé, loin s'en faut - représente l'un des résultats importants de



l'analyse des glaces polaires et a suscité un vif intérêt. À titre d'exemple, les biologistes étudiant l'évolution, l'adaptation et la migration considèrent attentivement cet acquis.

Les aérosols fossiles

Les glaces polaires sont riches d'enseignement au niveau des aérosols fossiles qui ont été piégés par la neige lors de sa formation et de sa chute jusqu'à la surface de la calotte glaciaire. À titre d'exemple, la deuxième figure montre l'évolution de la teneur en sulfates (SO_4^{--}) depuis l'an 1000, en plus de l'accroissement des gaz à effet de serre (CO_2 , CH_4 , N_2O) et de l'augmentation de la population mondiale. Les sulfates représentent les aérosols les plus importants de l'atmosphère antarctique. Ses sources naturelles sont liées au phytoplancton océanique (il libère un gaz, le sulfure di-méthyle qui se transforme par oxydation en dioxyde de soufre et ultérieurement en sulfate) et aux éruptions volcaniques qui injectent du dioxyde de

soufre dans l'atmosphère. La combustion des fuels fossiles par l'homme libère d'autre part du dioxyde de soufre qui produit également des aérosols sulfatés en quantités non négligeables, ainsi d'ailleurs que les fameuses pluies acides dont on a beaucoup parlé. Ces aérosols sulfatés jouent un rôle climatique car ils interceptent le rayonnement solaire et le renvoient vers l'espace. La lutte pour désulfurer les produits résultant de la combustion des fuels fossiles a entraîné une diminution des aérosols sulfatés dans l'atmosphère, comme l'enregistrent les glaces antarctiques formées postérieurement à 1950. Cependant, l'atmosphère rendue ainsi plus transparente a renforcé le réchauffement climatique. Comme quoi les phénomènes sont complexes et une recherche approfondie s'avère nécessaire. Les glaces polaires représentent un atout important dans ce contexte. ■

Tchernobyl, vingt ans après

Janos Frühling

Secrétaire perpétuel de l'ARMB

Cette année, le monde entier s'est souvenu de l'accident nucléaire de Tchernobyl, survenu en avril 1986. Fait surprenant, cet anniversaire n'a suscité qu'un nombre relativement limité de commentaires, par ailleurs plus politiques que scientifiques. Le but de cette brève synthèse est d'investiguer les différentes leçons que l'on peut tirer de cet événement qui, pour de multiples raisons, est devenu l'un des « Landmarks » de l'histoire du dernier quart du XX^e siècle. Cet accident a eu, en somme, des conséquences aussi bien politiques, économiques, écologiques et médiatiques que biomédicales.

Politiquement, cet événement était le premier précurseur concret de l'effondrement futur du système soviétique. Avec un accident maritime majeur en mer Noire deux mois plus tard, et, en 1988, le tremblement de terre en Arménie, cette catastrophe a symboliquement préfiguré l'implosion de l'URSS.

Économiquement, vu son impact amplifié par tous les médias pendant une très longue période et exploité par la volonté politique des « verts » et leurs sympathisants, l'accident a sonné, à moyen et long terme, le glas des réacteurs nucléaires comme source d'énergie majeure de l'humanité. Nonobstant du fait que les solutions de rechange pour remplacer l'énergie nucléaire et les ressources provenant de sources fossiles n'ont pas été suffisamment développées, les différents lobbys ont obtenu partout où les « verts » sont arrivés au pouvoir (Belgique, Allemagne) des promesses de fermeture de réacteurs à moyen terme. Les conséquences de ces décisions peu réfléchies commencent déjà à se faire sentir, car vu l'absence d'avenir, la formation des futurs cadres créatifs et de contrôle est déjà atrophiée dans certains pays.

Les conséquences les plus importantes de l'accident se

sont faites sentir au niveau de la santé publique et de la radiobiologie appliquée, voire même théorique, car depuis août 1945 (Hiroshima et Nagasaki), c'est Tchernobyl qui a constitué la deuxième expérience collective de l'humanité quant à sa confrontation avec la pathologie nucléaire. Concernant l'origine proprement dite de l'accident, trois causes peuvent être évoquées :

- 1) une erreur humaine individuelle ;
- 2) le type de réacteur de Tchernobyl faisait partie des modèles les moins fiables. (Certains de ces types de réacteurs ont été fermés depuis lors ou transformés et modernisés) ;
- 3) l'inertie et l'absence de contrôle caractéristiques de l'URSS qui avait une croyance aveugle dans son « High-Tech nucléaire ».

Pour ce qui est des considérations physiques et biomédicales, les points suivants peuvent être retenus :

A) La cartographie et la dosimétrie des contaminations dues au dépôt des différents radio-isotopes et la répartition des contaminations dans les trois républiques intéressées au premier chef (Ukraine, Biélorussie, Russie) sont bien établies. Tenant compte de leur demi-vie physique et de leur impact radiobiologique potentiel, les ^{131}I , ^{134}Cs et ^{137}Cs ont joué le rôle le plus en vue, mais l'impact d'autres éléments doit être également pris en considération.

Puisque le cancer thyroïdien différencié constitue la conséquence pathologique majeure de l'accident, soulignons ici que le ^{131}I et le ^{125}I bien connus mis à part, 23 autres isotopes de l'iode étaient présents dans le nuage radioactif parmi les produits de fission, dont certains émetteurs de rayonnements à TLE élevé.

B) La contamination des différentes régions autour ou éloi-

gnées de Tchernobyl dépendait de la direction et de l'intensité des vents. Les vents dominants dans cette région venant du sud-est, Kiev, la capitale de l'Ukraine située à 90 km au sud de Tchernobyl, n'a été que peu contaminée, et cette ville de 3,6 millions d'habitants n'a pas dû être évacuée. Par contre, la Biélorussie a subi une contamination très importante. Une partie significative de la radioactivité a encore été emportée vers la Pologne, les états Baltes, le sud de la Finlande et de la Suède, ainsi que vers le versant est des Carpates (Roumanie et Moldavie). Dans les pays de l'Europe centrale et occidentale (de l'Autriche jusqu'à la Belgique), la radioactivité totale mesurée pendant l'année 1986 n'a dépassé que de 25 % l'exposition standard annuelle de la population, enregistrée pendant les années précédentes.

C) Les analyses des répercussions sur la santé des populations concernées ne seront peut-être jamais établies, ceci étant dû au manque de données de référence épidémiologiques de la période précédant Tchernobyl en URSS. En outre, les 600.000 liquidateurs ayant été rappelés sur place et mêlés d'une manière ou l'autre à l'accident, sont actuellement éparpillés dans 15 pays différents issus de l'implosion de l'URSS et leur suivi laisse à désirer.

D) Quant à la phase aiguë de l'accident, elle a été maîtrisée de façon relativement adéquate par les autorités locales, avec beaucoup d'actes de bravoure et de dévouement par les personnes responsables sur place, malgré un équipement technique relativement ancien et pas toujours performant. Profitant également de l'aide discrète mais efficace de certains pays occidentaux, le nombre des victimes gravement atteintes était relativement limité. La politique d'évacuation a été rapidement décidée, efficace et réaliste.

E) La distribution de comprimés d'iode froid n'a eu lieu que tardivement, avec hésitation et ne couvrant pas la totalité du territoire critique.

F) Comme déjà mentionné, la politique fondamentale des autorités soviétiques était, dès le début, la dilution de la dose des rayonnements reçue par les liquidateurs par la masse des intervenants. Ainsi, plusieurs centaines de milliers de personnes ont transité sur le site et autour de celui-ci pendant la phase de catastrophe aiguë et subaiguë afin de tenir les doses de rayonnement, reçues individuellement par les acteurs, aussi bas que possible pendant leur bref passage de quelques heures sur le site.

G) Quant aux conséquences radiobiologiques et pathologiques cliniques, selon les notions classiques de la radiobiologie, les leucémies et les lymphomes dus aux rayonnements reçus, auraient dû apparaître comme premières manifestations tumorales à partir de la cinquième année après l'accident. Selon les mêmes principes classiques, les tumeurs solides par contre auraient dû se manifester plusieurs décennies (vingt ans au moins) après l'accident.

Les événements enregistrés depuis 1986 nous ont obligé à revoir ce concept, car au plus tard depuis 1989, un nombre significatif de nouveaux cas de cancers thyroïdiens fut en-

registré surtout chez les enfants en dessous de 16 ans dans le nord de l'Ukraine et le sud de la Biélorussie. Il s'agissait d'un cancer thyroïdien d'histologie agressive et métastasant rapidement dans les ganglions avoisinants. Cette population est suivie de près depuis de longue date par diverses équipes internationales. Certains des petits patients ont été traités dans les pays européens avec une culture médicale de haut niveau, notamment en Allemagne.

Ce cancer thyroïdien agressif a frappé avant tout les populations juvéniles, vu l'avidité pour l'iode de la glande thyroïde embryonnaire ou en voie de croissance. La pauvreté du sol en iode et la chaîne alimentaire (produits laitiers !) y ont joué un rôle important également.

Finalement ce n'est pas par hasard que ce type de cancer thyroïdien différencié agressif s'est développé autour de l'épicentre de l'accident, où plusieurs isotopes radioactifs de demi-vie courte de l'iode ont été précipités d'emblée sur le sol. En ce qui concerne les cancers thyroïdiens différenciés apparus dans les pays éloignés de Tchernobyl (la France p.ex.), il semble peu probable qu'ils fassent partie des cancers liés à l'accident. En effet, le nuage radioactif qui y est arrivé seulement une semaine après l'accident était déjà dépourvu de radio-isotopes lourds à demi-vie courte. D'autre part, les isotopes précipités à demi-vie longue (Cs, Sr...) ne présentent aucun tropisme pour la glande thyroïde. Les isotopes bien connus en médecine de l'iode à demi-vie moyenne (¹³¹I et ¹²⁵I) ont prouvé, depuis 60 ans d'usage courant chez des millions de patients, leur innocuité cancérologique. Le nombre absolu relativement élevé de cancers thyroïdiens différenciés dans la population autochtone par rapport aux années qui précédaient l'accident est également dû à un facteur non biomédical mais purement statistique : connaissant le danger d'une pathologie thyroïdienne, la population exposée a subi, à partir de 1986, un véritable dépistage tant clinique que par échographie, afin d'identifier les nodules thyroïdiens potentiellement cancéreux. Vu la qualité des soins médicaux relativement limitée en ex-URSS, notamment dans cette région rurale peu développée, la population n'a sûrement pas bénéficié, avant 1986, d'un suivi attentif des nodules thyroïdiens, ce qui a augmenté indirectement l'incidence statistique des cancers thyroïdiens détectés.

H) Pour ce qui est de l'autre pathologie tumorale attendue, vingt ans après l'accident, on ne dispose, pour le moment, ni de statistique, ni d'étude épidémiologique convaincantes et fiables quant à l'impact réel de l'accident de Tchernobyl sur l'incidence des hémato-sarcomes en Biélorussie, Ukraine et Russie.

I) En ce qui concerne les conséquences des éventuels dommages génétiques, notamment l'incidence des malformations, quelques cas individuels ont été décrits chez l'homme, ainsi que dans diverses espèces d'animaux sauvages et domestiques. Cependant une analyse approfondie, statistiquement fiable, manque encore à cet égard.

J) Une fois la phase de l'accident aigu dépassée, le suivi à

court, moyen et long terme a démontré les conséquences majeures sur le plan psychologique et psycho-social chez les gens qui ont été mêlés – plutôt à la périphérie – à la gestion de l'accident, ou qui se trouvaient en avril et mai 1986 sur les territoires où ils auraient pu entrer en contact avec des poussières radioactives.

Dans les endroits plutôt rares où les consultations « post Tchernobyl » sont encore maintenues, les patients ne se présentent pas majoritairement avec les conséquences somatiques mais exhibent une symptomatologie psychosomatique aspécifique sans données cliniques biochimiques ou morphologiques concrètes, se plaignant surtout d'un malaise mal défini. L'ensemble de ces phénomènes présente beaucoup de similitude avec ce qui a été décrit ultérieurement comme « Syndrome de la guerre du Golfe » ou « Syndrome des Balkans » ou simplement le soi-disant syndrome de fatigue chronique. L'impact socio-économique de cette pathologie, plutôt d'origine psychique n'est pas négligeable.

K) L'analyse des conséquences de l'accident soulève le problème de l'exposition à long terme aux doses de rayonnement faibles et de l'impact éventuel de petites doses – voire infimes – de radio-isotopes, à demi-vie longue et très longue, incorporés via la chaîne alimentaire dans les différents organes des victimes potentielles qui s'ignorent.

Cette question constitue un des problèmes fondamentaux des sciences radio-biologiques où nous n'avons pas encore de réponse satisfaisante à toutes les questions que les scientifiques spécialisés se posent. Une étude et un suivi attentifs de la population concernée autour de Tchernobyl, réalisés par les meilleurs spécialistes mondiaux, pourraient peut-être apporter quelques réponses à ces questions et constitueraient la contribution la plus positive de cet accident, en soi plus que regrettable.

L) Enfin, parmi les répercussions positives de l'accident, remarquons ici le coup de semonce que cet événement a constitué pour les législateurs dans la plupart des pays de l'hémisphère Nord où les plans nationaux de catastrophe nucléaire ont été rapidement établis à partir de 1987-1989 afin de pouvoir répondre de façon adéquate à toutes les facettes d'un accident nucléaire aigu de n'importe quelle envergure. Rappelons ici que la Belgique a également publié en 1991, un excellent guide circonstancié qui permettrait le cas échéant d'affronter les conséquences d'un accident survenu soit en Belgique soit dans un pays limitrophe. ■

L'auteur de ce bref survol espère avoir résumé la quintessence des différents problèmes soulevés par l'accident de Tchernobyl survenu il y a vingt ans.

Il tient, sur demande, à la disposition du lecteur intéressé, une littérature ciblée abondante.

La Prolifération des armes nucléaires

Colloque organisé par la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique

Date : mardi 28 novembre 2006

Lieu : Palais des Académies, rue Ducale 1, 1000 Bruxelles

Organisateurs : Amand A. Lucas, membre de la Classe des Sciences et

Programme

9h30	Accueil des participants	15h00	Klaas van der Meer SCK•CEN, Mol, Belgique. <i>Le support technique belge à l'AIEA : histoire et tendances pour le futur.</i>
10h00	Ouverture du colloque par Jacques Reisse	16h00	Pause café
10h15	Amand A. Lucas <i>Aux origines de la prolifération nucléaire : la lettre d'Einstein et les Transcriptions de Farm Hall.</i>	16h30	Thérèse Delpéch Directrice des Affaires Stratégiques au Commissariat à l'Énergie Atomique (Paris) et Senior Research Fellow at CERI (Centre de Recherche des Relations Internationales) <i>Les nouveaux enjeux de la prolifération nucléaire au XXI^e siècle.</i>
11h00	Pierre Goldschmidt Ancien Directeur général adjoint de l'AIEA Visiting Scholar with Carnegie Endowment for International Peace and Pôle Bernheim Paix & Citoyenneté <i>Peut-on encore limiter la prolifération des armes nucléaires ?</i>	17h30	Discussion générale et conclusions par le Baron A. Jaumotte , membre de la Classe des Sciences.
12h00	Discussion	18h00	Fin du colloque
12h30	Fin de la séance du matin		
14h00	Quentin Michel Département des Sciences politiques de la Faculté de Droit Université de Liège <i>Le régime international de contrôle des exportations nucléaires est-il en crise ?</i>		

La participation au colloque est gratuite mais l'inscription est vivement conseillée auprès de Madame Mélanie Vander Geeten, par courrier électronique mvdgeete@ulb.ac.be ou postal : ULB – CP 165/64, 50 av F. Roosevelt, 1050 Bruxelles.

ARLLFB

Roland Mortier, illustre francophone

Le Grand Prix de la Francophonie est l'une des plus importantes distinctions que décerne l'Académie française. Un très grand honneur échoit donc à Roland Mortier, qui en est le bénéficiaire pour 2006 : lors de leur séance du 8 juin dernier, les Quarante l'ont en effet désigné comme lauréat, et le proclameront solennellement lors de leur séance publique de fin d'année.

Roland Mortier est membre de l'ARLLFB depuis longtemps. Il est aussi Président honoraire de l'Association internationale des études françaises, fait partie des conseils qui président à l'établissement des Œuvres complètes de Diderot et de Voltaire, est détenteur des prix Francqui et Montaigne. Ce prix de la Francophonie qui lui revient aujourd'hui le situe dans un palmarès où les grands noms abondent : Georges Schéhadé (1986), Hubert Reeves (1989), Aimé Césaire (1990), Salah Stétié (1995), Abdou Diouf (1996), Jean Starobinski (1998), Bronislav Geremek (2002) ou Albert Memmi (2004).

Celui qui fut l'un des plus prestigieux professeurs de lettres enseignant à l'Université libre de Bruxelles a mérité cette consécration à divers titres : ses ouvrages de dix-huitième, notamment sur Diderot, font autorité dans le monde entier. Sa monumentale autant qu'insolite biographie d'Anacharsis Cloots (parue chez Fayard) témoigne de l'originalité de ses curiosités, comme son édition récente, aux éditions de l'ARLLFB, des récits de voyage de Juliette de Robersart. On attend la parution prochaine, aux éditions Complexe (en collaboration avec l'ARLLFB) de son établissement des Œuvres du Prince de Ligne.

Son attachement passionné à la culture française a fait aussi de Roland Mortier un ambassadeur de la culture française de par le monde. Il a enseigné dans les principales universités américaines (à Yale,

Princeton, Stanford), à Londres, à la Sorbonne, à Pise, à Cologne, et a été fait docteur honoris causa des universités de Montpellier, Göttingen et Jérusalem.

La Francophonie a décidément trouvé en lui l'un de ses héros les plus brillants et les plus compétents. Que la plus illustre des institutions culturelles françaises le reconnaisse ne peut que réjouir tous ses disciples, confrères, amis et admirateurs.

Alain Bosquet « ressuscité »

Il était l'une des personnalités les plus versatiles des lettres françaises. Poète de premier plan (et certainement pas d'eau douce, comme il aimait le dire), romancier impertinent, mémorialiste passionnant (sa vie aventureuse ne pouvait qu'alimenter des souvenirs hauts en couleur), critique omniscient autant que volontiers féroce, Bosquet était une personnalité hors du commun. Le vide laissé par la disparition de ce tout-terrain de la littérature qui insuffla à l'ARLLFB, dont il fit partie, son cosmopolitisme et sa causticité, se devait d'être comblé : la « résurrection » d'Alain Bosquet commence dans un petit livre où s'expriment quelques-uns de ses amis les plus proches et les plus attentifs.

Un autre homme réunit les signatures de François Nourissier, Jacques Izoard, Henri Meschonnic (qui parle d'« une générosité et une rigueur sans concessions »), Charles Dobzinski, Liliane Wouters (« Je doute qu'aucun autre écrivain français ait autant travaillé à faire connaître l'œuvre d'autrui », dit-elle), Claudine Helft, qui décèle en lui le « joueur ». Un joueur à très grands risques : ceux que court la plus haute poésie, accompagnée d'une exigeante pensée. ■

Un autre homme, hommage à Alain Bosquet, Gallimard, 92 p.

Directeur de la publication

Guy Jucquois

Secrétaire de rédaction

Philippe Van Asbroeck
philippe.vanasbroeck@cfwb.be

Comité de rédaction

Arsène Burny, François de Callataÿ, Jacques De Decker, Jean-Luc De Paepe, Céline Dessaucy, Guy Jucquois, Jacques Reisse, Baron Roberts-Jones, Philippe Van Asbroeck, Jean-Jacques Van de Berg.

Impression

InterCommunications sprl & E.M.E.

Tirage

3600 exemplaires

Éditeur responsable

Guy Jucquois
Rue de Hanret, 40
5380 Cortil-Wodon

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les textes peuvent être reproduits avec la mention « La Lettre des Académies ».

Dépôt légal : 2006/9202/41

ISBN : 2-930342-96-X

ISSN : 1782-5008

© Académie royale de Belgique, B-1000 Bruxelles, 2006